

# Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)



## La CAQ, sa gestion et la négociation

À l'automne 2022, soit le 3 octobre, le Québec sera appelé aux urnes pour nommer les représentants du gouvernement pour les quatre prochaines années. Avec un taux de satisfaction de 65%, selon un sondage Léger réalisé le 2 octobre 2021, les probabilités que soit réélue la Coalition Avenir Québec font très peu de place au doute.

C'est dans ce cadre que monsieur Éric Gamache a été invité à faire une allocution aux représentants syndicaux de la CSQ siégeant au conseil général de négociations. Monsieur Gamache a conseillé plusieurs élus québécois durant sa carrière et a également été directeur de cabinet. Le titre de sa présentation était *L'ADN et la pensée caquiste en 2021*.

Monsieur Gamache a rappelé que depuis 1998, trois grands thèmes ont toujours été au centre du discours de François Legault, premier ministre actuel du Québec: l'éducation, la santé et l'économie. Trois secteurs où il a été ministre dans un autre parti.

Pour le premier mandat de son histoire, la CAQ a fait élire plusieurs députés dont l'expérience en politique était nouvelle. On aura remarqué, dès le départ, que la gestion du gouvernement se compare à un modèle d'affaires.

Suite en page 4

## Faites preuve de discernement

L'édito du Président



Voilà l'une des suggestions que le ministre de l'Éducation proposait à l'ensemble du personnel des écoles et des centres, le 21 janvier dernier. Il nous soufflait, comme le vent, qu'ouvrir un peu, moyennement ou beaucoup les fenêtres selon la concentration de ppm des lecteurs de CO<sub>2</sub> et les températures très froides que nous avons connues, demandait de faire preuve de discernement. C'est un luxe en 2022 d'être aussi bien conseillés, tout le monde n'a pas cette chance!

Parfois, c'est à se demander si le mot d'ordre au ministère est de prendre les travailleurs de l'éducation pour des idiots. Le lendemain de cette journée mémorable pour de mauvaises raisons, on annonçait que le personnel de l'éducation se faisait interdire l'accès aux centres de dépistage PCR alors que les ministères de l'Éducation et de la Santé ne s'entendaient plus sur la consigne à appliquer. Cette situation chaotique démontre, encore une fois, le manque de considération pour le personnel de l'éducation.

Alors que nous aurions pu nous attendre à ce que certains CSS et directions d'établissement fassent preuve de plus d'égard, puisqu'ils sont plus près de nous, force est de constater que non. Différents stratagèmes, pour alourdir la tâche du personnel en cette période pandémique, sont mises de l'avant dans certains milieux. De plus, le chèque de paye ne reflète pas toujours la juste valeur du travail demandé au personnel.

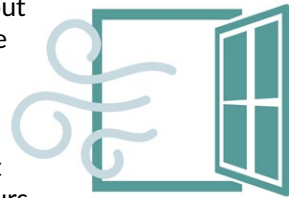
Le décret nous répondent-ils. Et le gros bon sens, lui, celui dont nous parlait

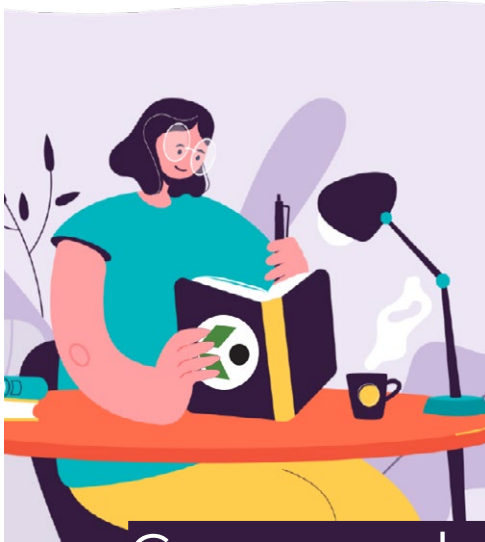
justement le ministre Roberge? Alors que leurs obligations sont d'assurer la qualité des services éducatifs auxquels ont droit les élèves, comment peuvent-ils justifier qu'on demande au personnel de cesser d'offrir des services de premières lignes pour remplacer des collègues?

Plus récemment, les ministres du Travail et de l'Éducation annonçaient conjointement un plan pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en éducation. La fameuse « Opération main-d'œuvre » est censée apporter un afflux de nouveaux travailleurs d'ici 2027. Vouloir ajouter des éducatrices en service de garde, des TES; offrir aux enseignants de sortir de leur retraite moyennant de meilleures conditions monétaires et offrir des contrats aux suppléants, ne sont certes pas de mauvaises solutions. Cependant, aucune mesure n'a été apportée pour aider le personnel en place aujourd'hui, maintenant.

Que fait le gouvernement pour trouver des solutions à la lourdeur de la tâche qui est la principale difficulté soulevée par le personnel de l'éducation? Que fait le gouvernement pour les TES et les éducatrices déjà en place qui sont à bout de souffle? La réponse? Rien... On leur promet de nouveaux collègues dans 5 ans. Et c'est bien ça le problème. En continuant à traiter le personnel de l'éducation de la sorte, celui-ci ne sera plus là quand viendra le temps d'accueillir ces nouveaux travailleurs. Voici donc le conseil que nous soufflons à l'oreille du gouvernement: Faites preuve de discernement!

Jean-François Guilbault





## Commande du planificateur 2022-2023

Eh oui, c'est déjà le temps de commander votre exemplaire du planificateur pour l'an prochain! Toujours fidèle à vos besoins, il vous permettra d'être organisé en tout temps! Vous y trouverez de nombreux espaces de planification, une caricature au goût du jour, des périodes modulables selon votre horaire et plus encore.

La personne déléguée de votre établissement a été avisée des directives pour faire la commande. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec cette personne afin de lui signifier votre intérêt à recevoir un exemplaire. Faites vite, car chaque établissement a jusqu'au 24 février pour nous indiquer sa commande totale.

Tout comme les dernières années, par souci écologique, votre établissement ne recevra que le nombre de planificateurs qui aura été commandé sur le site du Syndicat de Champlain.

Nous vous encourageons toutefois à prévoir quelques exemplaires supplémentaires, considérant les remplacements et le mouvement de personnel, particulièrement pour le personnel de soutien.

Nous vous rappelons qu'en plus d'être gratuit et de n'engendrer aucuns frais pour le Syndicat, *L'outil de travail quotidien* nous permet de redonner un montant d'argent important à plusieurs organismes de la région grâce aux pages publicitaires.



## Journée internationale des droits des femmes 2022

Comme chaque année, le 8 mars, ce sera la Journée internationale des droits des femmes. Et comme chaque année, on se rapproche toujours un peu plus d'un monde égalitaire qui respecte la dignité et les droits de toutes les femmes. Mais du chemin, il en reste beaucoup à parcourir. C'est donc dans cette optique que le thème retenu pour souligner la Journée internationale des droits des femmes 2022 est *L'avenir est féministe*. Parce qu'une société féministe, ce n'est pas une utopie, c'est la solution!

Pour souligner les gains obtenus, mais aussi les luttes actuelles et à venir pour l'atteinte d'une véritable égalité de fait entre les femmes et les hommes, et entre les femmes elles-mêmes, des outils ont été préparés par le Collectif 8 mars, notamment l'épinglette.

En portant l'épinglette du 8 mars, nous affirmons que nous sommes

féministes et nous affichons notre volonté de poursuivre la lutte pour l'égalité et la justice en solidarité avec toutes les femmes. Procurez-vous l'épinglette du 8 mars en remplissant le [formulaire prévu à cet effet](#).

Pour chaque épinglette vendue au coût de 4\$, un don de 1\$ sera versé à une maison d'hébergement pour femmes.

Nous vous invitons également à consulter le [Guide d'actions féministes](#) conçu par le Collectif 8 mars. Pour terminer, nous avons une bonne nouvelle : le comité de la condition féminine du Syndicat planifie actuellement la tenue d'une conférence dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. L'activité devrait avoir lieu le 26 avril à Saint-Hubert et le 27 avril à Valleyfield. Plus de détails sont à venir, suivez notre actualité sur les réseaux sociaux.



## Attention aux fraudes à l'assurance-emploi!

Il semble y avoir eu une hausse des cas de fraudes à l'assurance-emploi dernièrement. On rapporte que les fraudeurs changent les informations bancaires et les adresses des bénéficiaires ou font même parfois de fausses réclamations.

Nous vous recommandons la vigilance. Pour vous assurer de ne pas avoir été victime d'actes frauduleux,

nous vous conseillons d'aller vérifier vos informations personnelles dans « [Mon dossier](#) » à Service Canada et à l'Agence du revenu du Canada (ARC), et ce, même si vous ne recevez pas de prestations d'assurance-emploi en ce moment.

Si vous pensez avoir été victime de fraude, voici un [lien gouvernemental](#) indiquant les mesures à prendre.

# Ajustement des primes du régime d'assurance collective pour 2022

À la suite d'un long processus d'appel d'offres, notre nouveau régime d'assurance collective Alter ego était mis en place en janvier 2021. Rappelons-nous que les objectifs principaux du processus d'appel d'offres étaient de faire la démonstration de la saine gestion du régime d'assurance collective et de mettre au goût des membres la structure même du régime selon la capacité de payer. Nous savions déjà qu'il était peu probable de voir nos coûts en assurance collective diminuer puisque la part de l'employeur est toujours aussi négligeable et que la lutte pour obtenir un régime public et universel d'assurance médicaments est encore d'actualité.

Il est également très important de mentionner que nous disposons d'un régime à rétention. Ce qui signifie que plus nous réclamons, plus nous payons et l'inverse est aussi vrai. Or, vous n'êtes pas sans savoir que la situation actuelle engendre une hausse de l'anxiété qui se répercute sur la consommation de médicaments. Ajoutons à cela l'augmentation du coût des médicaments et nous comprenons davantage la hausse des primes. Au cours des dernières années, l'ajustement se situait principalement entre

4% et 7% annuellement. Pour l'année à venir, la hausse de la prime en assurance maladie est de 8%. Toutefois, nous bénéficierons du statu quo sur les primes des autres garanties (soins dentaires, assurance salaire de longue durée et assurance vie).



Pour les prochaines années, une attention particulière devra être portée au régime en raison de plusieurs risques qui pourraient jouer sur la hausse de la tarification tels que l'augmentation du nombre de grands réclamants et

l'augmentation du coût des médicaments. Vos représentants ont voté, lors du dernier conseil général de la CSQ, qu'un comité soit formé afin d'étudier toutes les solutions possibles. Ce comité aura la charge d'identifier les meilleurs pratiques, les tendances du groupe et, finalement, il tentera d'émettre des pistes de solutions afin de freiner les augmentations et de respecter la capacité des membres à payer.

Pour notre personnel de soutien, qui compte parmi ses rangs les plus bas salariés du milieu de l'éducation, un gain significatif a été fait grâce à la nouvelle entente sectorielle. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la contribution du centre de services scolaire au régime d'assurance maladie de base pour la salariée ou le salarié à temps partiel sera la même que pour la salariée ou le salarié à temps complet.

À la lumière de ces informations, vous conviendrez qu'il sera toujours à propos de réclamer une juste part de l'employeur dans notre régime d'assurance collective lors des prochaines négociations!

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice

**Lorsqu'il s'agit d'assurance, nous sommes plus forts ensemble**

Découvrez l'assurance auto, habitation et entreprise de La Personnelle

Découvrez tous les avantages de faire partie d'un groupe.

**csq.lapersonnelle.com**  
**1 888 476-8737**

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

**CSQ**  
Centrale des syndicats du Québec

Partenaire de la **CSQ**

**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise



# La CAQ, sa gestion et la négociation

Les ministres entretiennent des relations serrées avec leurs clientèles. Les ministres sectoriels passent des messages, mais ils ne gèrent pas la négociation. Pensons à Jean-François Roberge. C'est ainsi qu'on remarquera qu'il y a eu peu de remaniements ministériels. Des ministres peuvent être dans l'eau chaude, mais la tempête passe et ils demeurent en poste.

On l'aura vu, toutes les négociations auront été menées par le premier ministre et sa garde rapprochée: Dubé, Fitzgibbon, Girard, Lebel. Deux comptables, un économiste et une avocate. Ajoutons à ceux-ci, Martin Koskinen, directeur de cabinet du premier ministre. On dit de lui qu'il est l'alter ego de François Legault. C'est ce groupe restreint qui prend les décisions.

La Coalition Avenir Québec est un gouvernement d'économistes et de comptables. On aura remarqué que la gestion des finances publiques est axée sur les rendements. En ce sens, ce gouvernement adopte une approche

coûts-bénéfices pour convaincre et il aime bien parler en termes de «retour sur investissement».

Au tout début du mandat de la CAQ, François Legault a clairement indiqué qu'il voulait se distancer des lobbyistes, même économiques. C'est la population qui l'intéresse. Pour lui, les surplus n'appartiennent pas aux lobbyistes.

C'est également un gouvernement de partenariats qui cherche à conclure des ententes et à trouver des solutions «gagnant-gagnant». L'image que la population voit de lui est donc positive. C'est ainsi que, selon Monsieur Gamache, lors de la prochaine négo, il nous sera préférable d'éviter les coups bas et la provocation tels qu'une demande de démission d'un ministre, par exemple. Le premier ministre, homme fier, se défendra de certaines décisions ou positions plus dures en invoquant ces façons de faire. Monsieur Gamache a émis d'autres suggestions en vue des prochaines négociations. Soit de parler avec la population pour bien faire comprendre nos enjeux. Bien entendu, pour lui, s'appuyer sur des données probantes, solides et chiffrées sera un atout. Tout comme



se positionner en partenaire et faire savoir ce qu'on a à offrir. Enfin, certes, il conseille de mettre de la pression sur les ministres sectoriels, mais en évitant la confrontation négative.

Les stratégies appartiennent aux membres et seront décidées par ceux-ci. Il demeure que comprendre la machine, la gestion et le fonctionnement du gouvernement permet de se préparer à une négociation avec plus de cartes en main.

Le gouvernement Legault a géré, depuis deux ans, une pandémie à coups de décrets. Il a devant lui une opposition qui n'en porte que le nom. Majoritaire, élu pour quatre ans, comment se comportera-t-il lors de la prochaine négociation qui prendra son envol quasiment en même temps que sa réélection?

Mireille Proulx



## LES DISCIPLINES OLYMPIQUES SONT COMMENCÉES!

